

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 3 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 292 relatif au marché de l'art boulevard Richard Lenoir.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que le marché de l'art boulevard Richard Lenoir existe depuis plus de 10 ans ;

Considérant qu'il n'existe à Paris que deux marchés de l'art : l'un à Montparnasse le dimanche et celui de la Bastille, boulevard Richard Lenoir le samedi ;

Considérant que ces deux marchés permettent un accès libre aux œuvres d'art, dans l'espace public ;

Considérant la détermination des artistes du boulevard Richard Lenoir qui éditent depuis 7 ans un journal bi mensuel « le petit magazine » qui relate les activités du marché ;

Considérant que le marché boulevard Richard Lenoir répond à des besoins spécifiques des artistes/ plasticiens de l'est parisien disposant de peu de moyens financiers (20 euros par jour d'exposition) - beaucoup d'entre eux n'ont pas d'ateliers spécifiques et le moyen de faire connaître leur travail ;

Considérant les rumeurs de la SOMAREP (gestionnaire du marché) qui lors de la dernière commission a laissé un doute sur la pérennité du marché , les courriers du Président de l'association à la Mairie du XI en juillet dernier qui s'inquiétait des rumeurs de fermeture du marché et des articles dans la presse qui évoquent la menace de disparition du marché ;

Considérant le projet de réaménagement de la place de la Bastille et la nécessité de réaliser une concertation avec l'ensemble des associations et des riverains sur les orientations de la place ;

Considérant que le réaménagement de la place de la Bastille doit intégrer une réflexion sur les usages de l'espace public ;

Aussi, sur proposition de Mme Joëlle MOREL et les éluES du Groupe Ecologique de Paris,

Emet le vœu:

- qu'une information et une concertation soient engagées avec les artistes sur les conditions pour pérenniser le marché.

- que l'ouverture du marché à des exposants d'autres secteurs artistiques et artisanaux soit étudiée dans l'objectif de revivifier le marché et de garder la spécificité et le caractère pittoresque, populaire et touristique de cette initiative.